

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAUZ**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01  
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 22 DECEMBRE 2023**

Délibération n° 2023-08-91

Date de la convocation : 16 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de procurations : 9

**Votes** : 22

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

**Le vingt-deux décembre deux-mil-vingt-trois à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents** :

DUCREUX Vincent, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, BASTY Jean Pierre, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre

**Procurations** :

ROCHETIN Pascale procuration à MANDON Geneviève  
SEUX Christian procuration à DUCREUX Vincent  
ROCHETTE Yvette procuration à CHAVANA Jean-Luc  
THOUMY Denis procuration à TEYSSIER Michel  
DUCHAMP Françoise procuration à SANTIAGO François  
EBOLI Laure procuration à LAROIX Laurence  
MERLE Evelyne procuration à LESCANNE Etienne  
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène  
FAURE Pascal procuration à BESSON Hélène

**Absents excusés** :

**Secrétaire** : LARGERON Olivier

---

**OBJET** : **PROGRAMME VOIRIE COMMUNALE ET RURALE 2024**

Monsieur le maire soumet au conseil municipal l'avant-projet sommaire des travaux de voirie communale et rurale qui pourraient être réalisés au cours de l'année 2024 sous réserve de l'état des voiries constaté à la sortie de la période hivernale 2023-2024.

Le montant des dépenses est évalué à 206 600,00 € H.T. par les Services Techniques municipaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE cet avant-projet.
- SOLLICITE l'aide financière du Département de la Loire au titre de l'enveloppe solidarité du programme de voirie 2024.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUZ, le 22 décembre 2023.

Le Maire  
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20231222-2023-08-91-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2023